# BAYONNE LE 11 JUIN 2022.
# PRISE DE PAROLE ANAIZ FUNOZAS, JEAN DANIEL ELICHIRY

Ce 8 avril , cela faisait 32  ans que Jakes Esnal, Jon et Unai Parot étaient incarcérés. Les 3 auraient déjà pu être libérés si des mesures d'exception ne leur avaient pas été appliquées.

Si vis pacem, para iustitiam !
Si tu veux la paix, prépare la justice !

Ce beau précepte latin semble toujours étranger à certains magistrats et parquetiers .
En reportant, au 21 juillet 2022, les magistrats de la Chambre de l'application des peines semblent s'inscrire dans la même logique que leurs homologues des Parquets.
Cette décision, ou plutôt cette non décision, est inacceptable ! Elle marque  l'obstination de ces magistrats à s'enfermer dans un rejet destructeur de toute perspective de sortie à court terme.
Nous pouvons aujourd'hui légitimement nous interroger sur les réelles motivations qui se cachent derrière une telle posture !

Leur rejet de prise en compte de l'évolution positive du contexte en Pays Basque est IRRESPONSABLE !

Ce faisant, ils auront à rendre compte de cette dérive mortifère devant les efforts déployés par les représentants de la société civile pour instaurer une paix durable en Pays Basque.

Dans quelques jours, le mercredi 15 juin, sera rendu le délibéré de l'audience de Jon Parot suite à sa demande de libération conditionnelle. Nous ne pouvons imaginer qu'aucune décision favorable ne permettra la sortie de ces deux hommes,  sauf à concevoir que nous nous trouvons dans la situation d'une véritable vengeance d'Etat.
A ce titre, nous interpellons avec gravité et fermeté le Président Macron, à la tête d'un Etat qui n'a pas encore choisi de s'impliquer dans ce processus de paix, a contrario de tous les gouvernements des pays où se met en place un tel processus.

Monsieur Macron, quand vous déciderez-vous à accompagner les élus et la société civile de ce territoire dans la dynamique positive qui l'anime ?

Le silence, le manque de considération, vécu par un territoire et ses habitants, à l'égard de ses problématiques les plus sensibles, génère un sentiment d'humiliation qui se transmet entre générations et finit toujours par ressurgir en retour.

Vous êtes RESPONSABLE de la poursuite ou du blocage de ce processus de paix dont l'issue marquera l'avenir du Pays Basque et votre mandat présidentiel !
Monsieur Macron, nous sommes ensemble convoqués devant l'Histoire. Nous, nous serons présents. Vous, ne ratez pas ce rendez-vous !

La société civile du Pays Basque dans toute sa diversité attend avec vigilance les signes annonciateurs d'un changement radical de doctrine aux niveaux politique et judiciaire. Les décisions qui seront prises les 15 juin et 21 juillet et l'attitude du PNAT  marqueront une inflexion ou le blocage.

Dans le cas où la libération de Jon Parot et Jakes Esnal serait rendue impossible, nous mettrons en place un blocage de tout le Pays Basque cet été !

**Jon, Jakes, Unai gurekin !**
**Orain presoak !**

VIVRE ENSEMBLE · PAIX · BAKEA · ELKARBIZITZA · BAKEGILEAK